

## SKI ALPIN « TOUTES NEIGES » <sup>(1)</sup>

### FONCTIONNEMENT ET RÉGLEMENT INTÉRIEUR

*(1) Toutes activités ski alpin hors compétition FFS*

#### Présentation.

Soucieux de proposer une pratique de ski alpin sous toutes ses formes, notre offre se compose de deux volets complémentaires. L'un, typé loisir, que nous baptisons « Ski Cool », et d'un autre, plus sportif, dit « Ski Tonic ».

**La formule Ski Cool** (Attention à son 2<sup>ème</sup> effet!) vous propose des sorties de 4 jours typées loisir en hébergement confort. Ces sorties sont hors thème, sans encadrement, ni contrainte (ski libre) . Aucun niveau technique n'y est requis. Organisées pour des effectifs de 35 participants le transport est proposé en car couchettes.

**La formule Ski Tonic** est réservée aux amateurs de grands espaces sauvages, de neige profonde et de fortes pentes. Par la pratique hors-piste (freeride) ou de randonnée, la section Ski Alpin vous propose de découvrir le ski de haute montagne dans le contexte de sorties encadrées par des professionnels. Loin du tumulte des stations de sport d'hiver, le temps d'un weekend, vous pourrez venir partager avec nous le plaisir incomparable du ski hors-piste.

Notre terrain de jeu étant techniquement exigeant, les participants devront avoir acquis les bases élémentaires de la pratique du ski « toutes neiges ». Un minimum d'expérience est requis en la matière. En revanche, nous nous appliquons à proposer des sorties typées «No Stress » pour les moins aguerris et « Objectif Neige Profonde & Fortes pentes » pour les plus sportifs. Le cas échéant, des groupes de niveaux peuvent être constitués.

Le certificat médical de non contre-indication à la pratique du ski est exigé pour les sorties Ski Tonic.

Ces sorties sont organisées le weekend. Selon la destination et le programme prévu, ce dernier peut être prolongé d'un, voire de deux jours. Organisé sur de faibles effectifs (de 6 à 16 glisseurs), le transport est proposé en voiture.

**Formules intermédiaires:** En marge de ces deux thèmes, ouvertes à tous niveaux techniques, les formules Challenge Ski et 1<sup>ère</sup> Neige vous sont proposées. **Le Challenge Ski:** Manifestation festive qui met en concurrence sur une épreuve de Géant, les équipes de différentes associations sportives du groupe.

**Événement 1<sup>ère</sup> Neige:** Dernière sortie de l'exercice, ou 1<sup>ère</sup> sortie de la saison, peu importe la manière dont on le situe, ce séjour a pour vocation de vous remettre le pied "à l'étrier" pour la nouvelle saison en toute décontraction. Une remise en jambe à votre rythme en ski libre sur le magnifique domaine Killy qui relie Val d'Isère à Tignes... .



## SKI ALPIN « TOUTES NEIGES »

### FONCTIONNEMENT ET RÉGLEMENT INTÉRIEUR

#### Vos correspondants.



**Matthieu MOYEN**

06 63 26 88 87

[matthieu.moyen@stellantis.com](mailto:matthieu.moyen@stellantis.com)

**Responsable** de section et référent **activité Ski Cool**



**Michel MALDY**

06 73 48 93 06

[michel.maldy@stellantis.com](mailto:michel.maldy@stellantis.com)

**Trésorier** et référent **activités Ski Tonic**



**Jean Pierre LENAIN**

[jeanpierre.lenain1@stellantis.com](mailto:jeanpierre.lenain1@stellantis.com)

09 68 40 22 49

**Secrétaire** et **activité Ski Cool**



**Virginie LINET**

09 68 40 55 05

[virginie.linnet@stellantis.com](mailto:virginie.linnet@stellantis.com)

**Membre bureau**



**Christophe FERLIN**

[Christophe.ferlin@stellantis.com](mailto:Christophe.ferlin@stellantis.com)

06 18 66 25 43

**Membre bureau**



## SKI ALPIN « TOUTES NEIGES »

### FONCTIONNEMENT ET RÉGLEMENT INTÉRIEUR

#### Le programme.

Le programme des sorties est mis en ligne en début de saison (novembre-décembre).

Le calendrier 2024 et le **descriptif des sorties Ski Alpin** est accessible en cliquant sur ce [lien](#)

#### Tarifs et subvention club.

Pour les adhérents salarié PSA rattachés à un site du périmètre OXYGENE STELLANTIS et leurs ayants droit, l'association participe au financement des sorties à hauteur de 40% (50% pour le Challenge Ski).

Pour les retraités Stellantis du périmètre, la subvention est de 20%

Pour les adhérents hors périmètre (Extérieurs, BEX, salariés Stellantis hors périmètre), aucune subvention ne peut être appliquée.

Le tarif proposé comprend le transport, l'hébergement, la restauration, lorsqu'il est prévu, l'encadrement, et la fourniture du matériel (sauf pour l'événement 1<sup>ère</sup> Neige et le raid de printemps).



## SKI ALPIN « TOUTES NEIGES »

### FONCTIONNEMENT ET RÉGLEMENT INTÉRIEUR

#### Modalités d'adhésion.

Les adhésions (Droits d'entrée association et droits d'entrée section) sont souscrites en ligne à partir de la page d'accueil du site internet de l'association [www.oxygenestellantis.fr](http://www.oxygenestellantis.fr) :

Pour régler le montant des adhésions, il est proposé une formule de paiement en ligne par CB via l'application HelloAsso. Attention néanmoins : L'application vous invite à laisser un pourboire. Rien ne vous y oblige. Libre à vous de laisser la somme proposée, de la modifier, ou de l'annuler.

Prix adhésion association: 10,00€ <sup>(1)</sup>. Prix adhésion section Ski: 10,00€

Pour la pratique dans le cadre du programme « Ski Tonic », il convient de répondre aux conditions de non contre-indication médicales suivantes (Principe de reconduction du certificat médical):

- La première année (n), l'adhérent ajoute son certificat (de moins d'un an par rapport à la date d'adhésion) pour la section
- L'année suivante (n+1), il peut utiliser son certificat de l'année (n) uniquement s'il a répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé QS\_SPORT (proposé lors de l'adhésion en ligne)
- L'année suivante (n+2), il peut utiliser son certificat de l'année (n) uniquement s'il a répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé QS\_SPORT (proposé lors de l'adhésion en ligne)
- L'année suivante (n+3), il doit ajouter un nouveau certificat (de moins d'un an) pour la section

Attention, cette règle des 3 ans n'est valable que s'il n'y a pas d'interruption dans les adhésions, c'est-à-dire que :

- La première année (n), l'adhérent ajoute son certificat (de moins d'un an) pour la section
- Il n'adhère pas en année (n+1) à la section
- En année (n+2), il doit fournir à nouveau un certificat de moins d'un an.

<sup>(1)</sup> Sauf si déjà adhérent pour l'année civile en cours via une autre section sportive ou culturelle.



## SKI ALPIN « TOUTES NEIGES »

### FONCTIONNEMENT ET RÉGLEMENT INTÉRIEUR

#### Modalités d'inscription aux sorties.

Prérequis pour l'inscription à une sortie :

- S'être acquitté de ses **droits d'entrée à l'association** et à la **section Ski**.
- Uniquement **concernant le programme « Ski Tonic »**, répondre aux **conditions de non contre-indication médicales** précédemment décrites.

Pour s'inscrire à une sortie :

1. Exprimer son souhait par mail à [michel.maldy@stellantis.com](mailto:michel.maldy@stellantis.com)
2. Réception du lien de paiement en ligne HelloAsso par retour de mail pour régularisation d'un acompte ou du montant total du prix de la sortie selon la nature de l'événement :
  - > Pour les **sorties Ski Tonic** (Freeride et Randonnées), acompte de **100,00€**
  - > Pour les sorties **Challenge et 1ère Neige**, **montant total du prix de la sortie**
  - > Pour les **sorties Ski Cool** (ski loisir), paiement en 3 échéances

En cas d'annulation :

- Dans le cas des sorties Ski Cool et événement 1<sup>ère</sup> Neige, vous êtes engagé sur la totalité du prix, y compris la participation Oxygène Stellantis Ski. En cas d'annulation sans justificatif médical, nous vous retiendrons la totalité des frais engagés pour vous.
- Dans le cas des sorties Ski Tonic, En cas d'annulation sans justificatif médical, nous vous retiendrons la totalité de l'acompte versé, et des frais éventuellement engagés pour vous.

